

L'aide à la construction et à l'acquisition de logements neufs à usage d'habitation principale

Ce dispositif a pour objectif d'aider les ménages à construire ou à acquérir un logement neuf à usage d'habitation principale.

Quelle est la nature de l'aide ?

L'aide proposée est une aide financière dont le montant est fixé à vingt mille (20 000) francs CFP par mètre carré de surface habitable. Le montant total de l'aide ne peut excéder deux millions (2 000 000) de francs CFP. Cette aide est cumulable avec le prêt habitat bonifié.

Qui peut bénéficier de cette aide ?

Les principaux critères d'éligibilité :

1- Les revenus mensuels moyens maximum du ménage sont fixés comme suit :

- Ménage composé d'une seule personne disposant de revenus : 350 000 F CFP
- Ménage composé de plus d'une personne disposant de revenus : 450 000 F CFP

Remarque : on peut déduire la mensualité de remboursement de l'emprunt éventuellement contracté pour l'acquisition du terrain devant accueillir le logement aidé, mais dans la limite de 100 000 F CFP.

2- Les coûts du logement aidé doivent être inférieurs à :

- 17 000 000 F CFP pour une construction
- 20 000 000 F CFP pour une acquisition

3- Les personnes composant le ménage ne doivent pas être propriétaires d'un logement.

4- Pour une construction, les travaux ne doivent pas avoir démarré avant le dépôt de la demande d'aide.

5- Pour l'acquisition d'un logement neuf, l'acte de vente ne doit pas être antérieur de plus d'un mois par rapport à la date de dépôt de la demande d'aide.

6- Les demandeurs ne doivent pas avoir été bénéficiaires d'une autre aide au logement.

Où faut-il retirer le dossier ?

Les formulaires de demande d'aide sont à retirer au Ministère des affaires foncières, de l'aménagement, de l'habitat et de l'équipement, en charge de l'urbanisme à Papeete, bâtiment A2 au 5^{ème} étage.

Quand faut-il déposer le dossier ?

Les formulaires de demande d'aide sont à déposer au Ministère, de lundi à vendredi entre, 07h30 et 12h, sur rendez-vous à contacter au 46 80 19.